

Contrat d'engagements des adhérents
AMAP « ATOUT BOUT DE CHAMPS »

M. _____ Et **M Stéphane COLLIN**
Adresse _____

CONTRAT PAIN ISSU DE FARINE BIOLOGIQUE

Engagement pour 14 distributions tous les 15 jours du **vendredi 28 AOUT 2020 au vendredi 26 FEVRIER 2021. (sauf défaut de livraison avec prolongation).**

	Prix	Quantité	Total
Pain du jour	3.40€x14= 47,60€		
PETIT PANIER : 1 pain de campagne + 1 pain du jour	6€x14= 84 €		
MOYEN PANIER : 1 pain de campagne + 1 pain du jour + 1 pain avec des raisins	9€x14= 126 €		
GRAND PANIER : 1 pain de campagne, 1 pain aux graines de sésame, 1 pain aux graines de tournesol + 1 pain avec des raisins	12€x14= 168€		
1 brioche)	5€x14=70,00		
Prix pour 14 livraisons			

- Le pain du jour sera au choix du boulanger à chaque livraison: sésame, tournesol, lin, raisin
- Les pains feront de 500gr à 600gr
- Brioche de 380gr environ
- En cas de défaut de livraison (vacances, maladie etc...) le contrat sera alors prorogé d'autant.

Engagements du consommateur Adhérent :

- Payer à l'avance la distribution des produits (possibilité de faire 2 chèques). Les chèques libellés à l'ordre de « **Atout bout de champs** ».
- Venir prendre son pain le jour et au lieu habituel de la distribution du panier de légumes de 18h45 à 19h30
- En cas d'empêchement (retard, vacances, etc.) l'adhérent doit se charger de trouver une tierce personne qui prendra la commande.

Engagements du Producteur :

- Elaborer le pain avec de la farine issue de la culture biologique, moulue à la meule de pierre.
- Livrer les produits le jour de la distribution.
- Aviser ses partenaires en cas de problème exceptionnel qui affecterait la livraison ou toute activité.
- Prendre en compte les remarques et les besoins des adhérents.

Date : _____
M/Mme _____

Date :

N° de téléphone : _____

Signature de l'adhérent

Signature du producteur :